Élargissement: vers une stratégie de pré-adhésion pour les pays d'Europe centrale et orientale PECO

1994/2121(COS) - 27/07/1994 - Document annexé à la procédure

Cette communication porte sur l'avenir des relations de la Communauté avec les pays d'Europe centrale et orientale (actuellement associés à la Communauté) et sur leur future adhésion. Elle constitue la deuxième réponse de la Commission au Conseil européen de Corfou sur la stratégie à suivre pour concrétiser l'adhésion des pays de l'Est associés et fait suite à une autre communication portant sur le même thème. La présente communication entend présenter des propositions spécifiques concernant la mise en oeuvre de cette stratégie. Elle formule des propositions dans les domaines suivants: - création d'un cadre pour l'approfondissement des relations CE-Edt : la Commission propose une série de propositions relatives au renforcement des relations avec les institutions de l'Union notamment dans les domaines de la justice et des affaires intérieures et en matière de coopération intrarégionale; - création d'un environnement juridique et institutionnel favorisant le développement économique et l'intégration : rapprochement des législations notamment en matière de concurrence et de contrôles des aides d'Etat; - amélioration des possibilités commerciales : mise en place de de mesures visant à faciliter les échanges et à réduire les tensions commerciales; - changement macro-économiques et struturels et autres formes de coopération : promotion des investissements étrangers, intégration de ces pays dans un espace unique de transports, renforcement de la coopération en matière énergétique, agricole, environnementale, en matière de sécurité nucléaire, de développement régional, de politique sociale et culturelle, et en matière scientifique; - assistance communautaire à l'intégration et à la réforme (des mesures doivent être prises au niveau communautaire pour renforcer l'intégration de ces pays, notamment grâce au programme PHARE ou à des instruments financiers plus appropriés).